



HAL
open science

Du développement des territoires culturels au développement culturel des territoires: pour un métissage, œuvre de la durabilité

Nicolas Canova

► **To cite this version:**

Nicolas Canova. Du développement des territoires culturels au développement culturel des territoires: pour un métissage, œuvre de la durabilité. Colloque international Le développement culturel: un avenir pour les territoires ?, Apr 2008, Nîmes, France. halshs-00923107

HAL Id: halshs-00923107

<https://shs.hal.science/halshs-00923107>

Submitted on 1 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Nicolas Canova – Géographe
Université de Grenoble - UMR PACTE-Territoires – CERMOSEM
Universidad de Sevilla (Espagne) – Departamento de geografía e historia
Association *Imagéo* *canovanicolas@yahoo.fr*

Du développement des territoires culturels au développement culturel des territoires: pour un métissage, œuvre de la durabilité

Introduction

En revenant sur ce que fut historiquement le développement culturel et sur les formes qu'il prend aujourd'hui, notre proposition tendra, en collaboration avec l'ensemble des échanges qui auront eu lieu ces deux jours, vers une prospective des liens entre développement, culture et territoire, dans une perspective théorique, fruit d'expérience de terrain, de remaniements conceptuels et d'une nécessaire intuition. En se basant sur les recherches que nous menons sur ce sujet, nous nous contenterons ici de présenter les grandes lignes qui guident notre réflexion. Nous ne présenterons donc pas de résultats à proprement dit, mais nous restons sereins vis-à-vis des amateurs d'expérience concrète, car nous savons que nombre des présentations ont eu, ici, de la matière à proposer.

Toujours est-il que trois des études auxquelles nous participons nourrissent la réflexion que nous allons livrer assez crûment dans ce qui suit. Juste pour les situer, ces études sont : l'analyse spatiale et territoriale du flamenco dans le cadre d'une recherche doctorale (Universités de Grenoble et de Séville) ; le programme de recherche mené par la DIACT (Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des territoires) autour des Pôles d'Excellence Rurale (PER) qui rassemble une dizaine d'équipes universitaires ; une étude en collaboration avec le cluster de recherche rhônalpin n°9 (Qualité des Plantes, Agriculture, Acteurs et Territoires), la DRAF-Rhône-Alpes (Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt), l'Université Lyon 2 et le CERMOSEM (Centre d'Etudes et de Recherches sur les Montagnes Sèches et Méditerranéennes), sur l'événementiel "agricultuel" en Rhône-Alpes.

En termes d'initiative, il s'agit pour nous d'avoir un regard croisé sur l'apport de la culture au développement et la prise du développement sur la culture, particulièrement au travers de l'analyse des modalités de mobilisation des ressources culturelles par les territoires. L'« objectif » de ces travaux, réunis pour l'occasion, est de prétendre à une construction prospective de l'action aménagiste. C'est à ce titre que nous avons pensé pouvoir participer aux discussions qui nous unissent en ce lieu. Nous tenons finalement à préciser que cette intervention, si elle semble cadrer avec le titre de cet axe (« construire la cohérence territoriale »), aurait également pu s'inscrire dans celui du vendredi après-midi sur le développement durable.

Rien qu'une question de définition?

Notre constat de départ cadre en partie avec l'appel à communication de ce colloque concernant la définition du développement culturel, que nous admettons comme à la fois floue et plurielle. Mais celle de territoire a tendance à poser également certains problèmes. Peut-être pourrions-nous dire que l'interdisciplinarité de l'un et la complexité de l'autre ne sont pas

toujours suffisamment prises en compte. Nous pensons alors qu'une partie de l'incompréhension existante entre les acteurs du développement culturel vient du fait que ces termes connexes sont utilisés collectivement sans véritable souci de définition. Mais comment aborder la question de la redéfinition alors que le contexte, scientifique comme sociétal, (im)pose une difficulté de stabilisation. Doit-on tenter de travailler une définition forte, qui fasse consensus, ou accepter la variété et la mobilité des positions et des situations d'usage ainsi que les temporalités qui les déterminent, en proposant alors de « penser le mouvement »? Sans vraiment faire de choix au préalable, notre intervention ira dans le sens d'une nécessaire caricaturisation (définition « trop » fortes) afin de faire émerger des îlots dans l'océan de la réalité complexe, en facilitant ainsi la navigation.

La notion de développement culturel, comme nous l'avons d'ailleurs vu avec d'autres interventions de ce colloque, accuse une forte dimension politique qui entre la plupart du temps dans une relation dialectique avec celle de l'expérience. En effet, aborder la question culturelle sous l'angle du politique nous rapproche plus de l'action et de son sens que du rapport entre les objets culturels mobilisés et les supposés bénéficiaires de cette action, abordé généralement par les dimensions anthropologique, ethnologique et sociologique du développement culturel. Bien que non-exclusif, cet aspect organisationnel constitue, du moins historiquement, le fondement du développement culturel, le rapprochant par là-même de la notion de politique culturelle et du formalisme qu'elle représente (cf. UNESCO et les origines du développement culturel ; conférences de Venise 1970 et Helsinki 1972). De plus, une deuxième caractéristique, cette fois-ci relative à l'interprétation du développement culturel, met en avant la culture dans sa définition artistique. Il se porte en effet plus sur le "monde de la culture" que sur les "mondes culturels". Même si le patrimoine semble faire exception, et de plus en plus en son sein les savoir-faire, les discours des porteurs de projet restent principalement axés sur les activités artistiques, et nous oserions même dire sur l'industrie culturelle et le spectacle vivant la plupart du temps, comme l'a singulièrement démontré un colloque organisé par l'ENSAD en 2005¹.

Ces deux composantes, fortement inscrites dans les représentations du développement culturel, tendent à produire un effacement théorique, mais aussi discursif, des autres dimensions abordées plus haut et donc, dans une perspective constructiviste, un enfermement du développement culturel. Car, bien entendu, il ne s'agit là que d'un des aspects de ce dernier. Aussi, et sans pour autant remettre en cause sa dimension politique, nous pensons qu'en plus des dimensions économique et sociale notamment, émerge une dimension écologique (et écologisante) ; ce sera, disons notre « champ de bataille » au niveau théorique puisque, comme nous allons le voir, l'intégration de la culture dans le développement durable n'en est qu'à ses balbutiements, alors qu'il commence lui-même à faire référence dans les projets de développement. Notre problématique aujourd'hui tourne donc autour des possibilités de rééquilibrage du développement culturel dans un rassemblement positif de l'ensemble de ses dimensions; notre hypothèse s'articulant autour d'un axe quadri-directionnel : d'un côté, le développement culturel, en ce qu'il est une action culturelle (politisée), tendrait ou serait voué à se liquéfier dans la sphère englobante du développement durable, de l'autre, ce qui reste de cette liquéfaction (disons vulgairement la « matière solide »), tendrait ou serait voué à constituer un des fondements de la dynamique territoriale; ces deux axes fonctionnant alors à double sens.

Afin de souligner les phases de mutation et d'émergence/innovation et pour annoncer un semblant de plan, nous proposerons, dans « une petite histoire » du développement culturel, un découpage schématique de l'objet qui nous intéresse. Ensuite, nous tenterons de

¹ Colloque « développement culturel, enjeu artistique et projet de territoire », ENSAD, Dijon, 21-23 novembre 2005.

montrer comment les indicateurs d'une intégration de la culture dans le développement durable nous permettent de soutenir l'hypothèse présentée plus haut. Finalement, nous avancerons la notion de risque « socioculturel », rénovée pour l'occasion, comme proposition d'un outil d'évaluation des effets pervers des initiatives de développement culturel, affichés au préalable comme un champ d'action possible pour l'aménageur-développeur que peut constituer le géographe, même dans le domaine de la culture!

Du développement des territoires culturels au développement culturel des territoires

Sans aucun jeu de mots, cette dialectique-miroir reflète une "reality-fiction" de l'objet en question. Nous voulions juste ici distinguer deux « composantes » ou « courants » du développement culturel au sens où ce dernier n'est pas clairement défini. Nous pensons en effet qu'il existe une séparation schématique du développement culturel dans la relation qu'il opère avec le(s) territoire(s).

Nous entendons par "développement des territoires culturels" : une action sectorielle qui irait dans le sens de la protection et de la promotion de « cultures locales ». Le "développement culturel des territoires", quant à lui, serait plutôt : une action culturelle intégrée dans la dynamique territoriale. La première action tendrait à la verticalité : un pouvoir en haut, des territoires culturels en bas ; la seconde serait d'ordre horizontal : la culture comme autre composante du développement territorial. Deux critères permettent alors de proposer ce constat comme une évolution : la dimension historique et la dimension géographique. D'abord, et même s'il n'est pas possible de définir de périodes pour chacun de ces deux types d'action, il semble qu'une tendance au passage du développement des territoires culturels au développement culturel des territoires s'affirme, dans un lent mouvement participatif souvent qualifié par le terme de gouvernance, lui-même traduit par un effacement progressif du politique face à une montée en puissance de la société civile. Cependant, la réalité poserait plutôt cette relation en termes de complémentarité. Ensuite, géographiquement, c'est la dimension locale qui, bien qu'ayant fait modèle pour le développement, tend à glisser vers la dimension territoriale qui fait référence aujourd'hui. Il nous faut donc préciser que nous ne considérons pas le territoire comme une localité; ce sur quoi nous allons revenir.

Sur le même mode, la pertinence du territoire (son opérationnalité particulièrement) va dépendre de la définition qu'on lui donne. Ainsi, la dimension que l'on privilégie pour parler de développement culturel oriente l'acception du territoire que l'on va exprimer et transmettre, et inversement. Nous avons résumé en deux définitions l'opposition qu'il existe alors dans la manière d'appréhender le territoire par les acteurs du développement culturel². D'un côté, le territoire peut être abordé comme une « circonscription exclusive, délimitée et exhaustive », c'est celui de « l'identité généalogique » que Denis Retaillé proposait d'appeler « terroir »³. De l'autre, une définition plus large tourne autour de « la mise en réseau de lieux dont les dimensions temporelles relatives (si l'on considère le lieu comme un espace-temps) se retrouveraient unies par celle du projet ». Et donc, en restant toujours sur le mode schématique de la tendance, la première forme de territoire constituerait plutôt un cadre pour l'action, et donc pour l'aménagement et la planification, alors que la seconde le positionnerait directement comme acteur du développement (notamment comme on a pu le voir au travers de la mobilisation des ressources territoriales⁴). Ce serait finalement à ce niveau là que se

² Ces deux propositions émergent des entretiens de terrain menés au cours des études présentées en introduction et d'une mise en parallèle avec l'actualité scientifique concernant les termes mobilisés.

³ Retaillé D., "Territoire, identité, culture", in *Culture et territoires : de nouveaux acteurs de la décentralisation?*, Actes des entretiens du CESR – Cluny, 14 mars 2003.

⁴ Cf. à ce propos les travaux de Pierre-Antoine Landel et Bernard Pecqueur (2004 – 2008) sur la notion d'opérateur de la ressource territoriale.

créerait un basculement entre l'aménagement culturel du territoire et le développement culturel territorialisé. L'aménagement culturel du territoire comprendrait plutôt des actions structurantes portant sur la répartition, la localisation et l'équilibre des services culturels, avec des préoccupations en termes de territorialisation axées sur la décentralisation et le transfert de compétences. Le développement culturel territorialisé, quant à lui, arbore une organisation plus diffuse de l'action d'où émerge plus naturellement la question de la subsidiarité. Ainsi, à l'intérieur de cet équilibre théorique, des forces s'affrontent : entre administration et administrés d'un côté, au travers de multiples jeux de contradiction de l'autre (pour en citer des plus médiatisés : local/global, public/privé, individuel/collectif mais aussi ville/campagne, nature/culture, générique/spécifique...si l'on regard encore une fois du côté du discours des acteurs) ; ce qui nous fait revenir finalement aux deux visions différentes du territoire, qui se retrouve alors lui-même, la plupart du temps il nous semble, aux points de friction de ces forces, donc au centre des enjeux à venir du développement culturel. Qu'il soit considéré comme "un espace pour l'action" ou qu'il fasse lui-même partie de l'initiative culturelle, il est irrémédiablement acteur, passif ou actif, du développement. Mais, si l'on revient à l'écho que renvoient les porteurs de projets de développement culturel, cette problématique n'appartient pas directement au pouvoir qui leur incombe. Aussi, et dans cette perspective, les origines du développement culturel correspondraient, du côté de l'action, à un développement des territoires culturels – puisque dans les deux cas le territoire serait l'objet du développement - ce qui supposait, et comme certains le pensent encore, qu'un territoire puisse être culturellement homogène. Et dans ce sens, alors oui! Le développement culturel aurait été l'avenir des territoires, puisqu'il pourrait être appliqué comme un modèle, un modèle de réussite. Mais cette perspective positiviste, bien que toujours sous-jacente chez les modernes du développement, s'efface sous le poids des compétences de plus en plus accrues des acteurs du développement culturel, professionnels ou autres.

Nous nous devons donc de considérer le contexte actuel, que nous accepterons de nommer « postmoderne » (les critiques seront les bienvenues sur cette acceptation, même si ce n'est pas le fond du débat aujourd'hui). Le bouleversement des références paradigmatiques de l'action collective, sur lequel la pensée complexe a eu son pesant de portée, nous impose de penser non pas la réunion de deux formes de développement culturel que nous affichons, mais la réelle intrication des éléments les caractérisant dans un processus dit d'"hybridation". Pour rester sur la référence territoriale, deux exemples forts de cette intrication se retrouvent dans les formes que prend l'action collective autour des notions de « projet » et de « contrat » (tendance à la coopération entre acteur d'un côté, à la convention de l'autre) qui rendent trouble l'écriture du fonctionnement territorial, notamment au niveau de la schématisation verticale ou horizontale de l'action. Sur le même registre, la pensée « postmoderne »⁵ rappelle que dans toute action il y a des effets pervers, non-attendus, et que, donc, agir devient risqué, du moins pour ce qui savent, pensent ou croient évoluer dans un monde incertain. C'est sur ce point que nous souhaitons continuer. Quels effets pervers pour les initiatives de développement culturel ?

Il nous semble en effet pertinent de mettre en avant les aspects négatifs des actions culturelles dites "de développement", dans la perspective où nous postulons pour une analyse plus fine des liens entre les différentes formes qu'elles peuvent prendre autour de la notion de territoire. Ainsi, du développement des territoires culturels au développement culturel des territoires, les risques de l'action sont-ils pour autant moindres ? Il semble, ici, qu'il y ait une difficulté au niveau de l'évaluation pour savoir si le développement culturel est unilatéralisé et sectoriel ou plutôt multipolarisé et intégré - en posant au préalable ces conditions premières,

⁵ En tant que contemporanéité et non pas de paradigme bien entendu.

non-exhaustives, comme productrices d'effets pervers. Les possibilités d'évaluation au niveau politique sont souvent affichées comme satisfaisantes ; cela n'engageant bien entendu que les porteurs de la politique évaluée, mais ses répercussions sur les autres dimensions du développement culturel restent floues, particulièrement en termes d'impacts négatifs. La dimension esthétique, par exemple, limite fortement les capacités d'objectivation. Ainsi, on peut à la rigueur dire "plus" ou dire "moins" (c'est en réalité ce que fait globalement l'aménagement culturel du territoire), mais dire "mieux" ou dire "pire", reste encore difficilement légitimable par les porteurs du développement en matière culturelle autres qu'artistes et publics, à la rigueur, et donc sans passer par le côté expérimental de la déformation des ressources culturelles issue de leur mobilisation.

Par contre, en matière d'environnement, d'économie et de plus en plus aussi au niveau social, là on commence à faire de sérieux efforts afin d'évaluer les risques portés par l'action. Aussi, ce serait en intégrant les principes de la soutenabilité que le développement culturel pourrait être positivé et gagner ainsi une position privilégiée dans les processus de territorialisation, sur le mode présenté plus haut. Cette recherche d'une évaluation multicritère nous renvoie alors à celle abordée par le concept de développement durable.

La durabilité, moteur du métissage...

Du côté du développement durable, il semble que la question soit en émergence. Il apparaît que le développement culturel est de plus en plus orienté et justifié par les paradigmes de la durabilité pendant que la culture (au sens large) fait progressivement son entrée dans le développement durable. Pour rejoindre notre hypothèse de départ, deux propositions seront avancées : d'abord, l'absorption des aspects peu contrôlables du développement culturel, de part leur fluidité, par le « paradigme-éponge » de la durabilité ; ensuite, la proposition de prise en compte des « risques socioculturels » *ex ante* et *ex post* action, en vue de la construction collective d'une grille d'évaluation en matière culturelle. Cette dernière pouvant être finalement une des voies à explorer pour la recherche de l'équilibre cher à la dynamique territoriale.

Pour faire un bref retour sur le lien entre culture et développement durable, nous proposons de nous appuyer sur trois documents. Après quelques propositions éparses, c'est en avril 2002 que, 10 ans après Rio et quelques mois avant Johannesburg, la Commission Française du Développement Durable (*Avis n° 2002-07 sur la Culture et le développement durable*) écrivait : « dans les documents relatifs au développement durable, il n'est quasiment jamais question de culture » avant de proposer : « La Commission Française du Développement Durable insiste donc sur la nécessité de compléter l'approche du développement durable en intégrant la dimension culturelle au même titre que les dimensions économiques, sociales et environnementales ». Dans une hypothétique réponse, le Comité 21 national, lors d'un communiqué de 2005 intitulé « La culture et le développement durable : la percée »⁶, affirmait au travers de Serge Antoine (Président d'honneur de l'époque ; paix à son âme) : « la cause est entendue : la culture sera désormais le quatrième pilier du développement durable ». David Throsby (Professeur d'économie à Sydney et membre des trois réunions d'experts indépendants sur l'avant-projet de convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles) marque une étape supplémentaire dans un communiqué datant du 14 janvier dernier⁷. Ici, l'article n°13 intitulé « Intégration de la culture dans le développement durable » propose que « les Parties s'emploient à intégrer la culture dans les politiques de développement, à tous les niveaux, en vue de créer les conditions propices au développement durable et, dans ce cadre, de favoriser les aspects liés à

⁶ *Revue Liaison Energie Francophonie*, 3eme trimestre 2005.

⁷ Throsby D., *La place de la culture dans le développement durable : réflexion sur la future mise en œuvre de l'article 13*, UNESCO, Janvier 2008.

la protection et à la promotion de la diversité des expressions culturelles. » Deux propositions en lien avec nos propos y seront alors soulignées : appliquer le principe de précaution en matière culturelle et mettre en place un système d'évaluation des mesures.

Ainsi, si les indicateurs montrent une évidente intégration de la culture dans le développement durable, les objets mobilisés au même titre que les mondes culturels acteurs du développement font preuve eux aussi d'une prise en compte de plus en plus forte des questions de durabilité. Pour ne prendre qu'un exemple, celui des thèmes abordés par les spectacles de théâtre de rue en France⁸, nous pouvons voir comment les questions écologiques⁹, mais aussi celles de la transmission des ressources (avec une place de choix pour les "générations futures"), préoccupent de plus en plus aujourd'hui. Sur le plan organisationnel, la prise en compte des impacts écologiques, au même titre qu'économiques ou sociaux, qui gravitent autour de ces mêmes spectacles, semble également marquer l'entrée de la durabilité dans le champ culturel, reflétant de manière générale la façon dont le paradigme percole aujourd'hui l'ensemble de la société (cette tendance ayant été définitivement marquée par la chanson à texte ces derniers temps). Aussi, et même si nous pensons que l'interpénétration de ces deux domaines mériterait d'être plus largement explorée, cela nous paraît suffisant pour aborder dès lors la question d'une méthode scientifique afférente à leurs valeurs sociales respectives.

Réfléchir à la place de la culture sur un territoire, c'est donc se poser globalement la question de la présence de l'art et des artistes, des lieux de création, de la qualité et de l'exigence de la formation, de la diffusion des œuvres et des publics... Les enjeux artistiques dépassent ceux de la qualité de l'offre culturelle et de la présence des publics pour nouer des relations singulières avec l'ensemble d'une population, en interrogeant les formes, en inventant les objets symboliques et les langages susceptibles de générer du sens. Tisser des liens avec une population exige de la part des artistes et des structures culturelles de penser l'objet même de la création dans son rapport avec elle et avec le territoire. Aussi, le nombre et la complexité des dispositifs mis en œuvre actuellement imposent un cadre partenarial élargi garantissant une synergie des réponses aux attentes des habitants. Il nous faudrait donc savoir regarder les expériences réussies ou novatrices, mais aussi les échecs et les obstacles, pour nourrir la réflexion des services de l'Etat, des collectivités territoriales, du secteur associatif et du milieu professionnel en intégrant sans mesure préférentielle les pratiques amateurs.

Avant de conclure, nous souhaiterions donc proposer le fruit d'une réflexion sur la notion de risque. Le mot en soi apparaît relativement souvent dans les discours d'acteurs comme dans les analyses « scientifiques » ou journalistiques. Mais, en mettant de côté la notion de « prise de risque » (bien qu'elle ne soit pas inintéressante a priori), il est difficile de savoir à quel type de risque l'on a à faire et surtout qu'elles en sont les origines ; les « répercussions » ou « conséquences » (entendre par ici : "impacts") étant le plus souvent mises en avant. Pour revenir sur la question des effets pervers et afin de qualifier cet aspect du développement culturel, nous avons alors repris un terme - osons dire : "risqué" - que nous souhaiterions sauver de l'oubli en en reformulant la définition. Il se dénomme "risque socioculturel". Nous nous détacherons bien évidemment de la définition originelle de « risque culturel » à forte tendance médico-sociale et entrepreneuriale, pour définir une typologie de risque (dangerosité + vulnérabilité) dont l'origine serait socioculturelle et qui aurait des

⁸ Etude menée sur les festivals de Chalon-sur-Saône, Aurillac et Avignon principalement sur la période 1998-2008; Nicolas Canova – CERMOSEM.

⁹ Nous admettons, tout en spécifiant qu'il s'agit le plus souvent d'une interprétation erronée de la notion de développement durable, que la prise en compte des questions écologiques suffise à produire du discours sur le développement durable et donc, dans une perspective constructiviste, à rapprocher ce dernier de l'action culturelle, tout du moins au niveau discursif.

répercussions sur le fonctionnement sociétal (comme tout type de risque). Pour lister rapidement et de manière non-exhaustive quelques effets pervers qui ressortent dans le discours, en voici des exemples : dispersion des valeurs citoyennes, conflits sociaux, ethniques ou religieux, replis identitaires, mercantilisation et effacement de l'éthique artistique (lorsqu'elle est supposée exister), désengagement collectif, homogénéisation culturelle, folklorisation des cultures vivantes...). Si la vulnérabilité aurait pour origines tant le fondement de la société que le contexte sociétal, la dangerosité, elle, viendrait plutôt d'une action ou d'une non-action, et donc en partie des acteurs du développement culturel. Aussi, pour reprendre les deux formes de développement culturel que nous avons proposées, le modèle descendant (modèle « top-down ») agirait surtout sur la vulnérabilité (protection de la diversité culturelle, lutte contre la désertisation culturelle, soutien à la démocratisation culturelle...en sont les principaux axes), alors que le modèle horizontal, voire ascendant dans certains cas, agirait plutôt du côté de la dangerosité (associations, mouvements militants, microprojets, mouvements contre-culturels, « veille citoyenne » ; pour reprendre une notion d'actualité, communication et information populaire...mais aussi : soutien à la création, résidences d'artiste(s), projets de quartier...). Nous nous retrouvons donc encore une fois avec deux parties d'une même action culturelle territorialisée au sein de laquelle pointe le principe de durabilité, mais qui ne semblent pas encore savoir former un tout.

L'exemple de l'approche par l'identité territoriale, récurrente pour légitimer l'action culturelle, apparaît pour nous comme une aporie, née du recentrage sur le concept de territoire. Pour éviter les risques de repli identitaire tout en générant une dynamisation des espaces sociaux de référence, la recherche de la « bonne échelle », celle de l'homogénéité indispensable à une action multilatérale, est mise en avant. Bien entendu, nous pensons que cette échelle ne peut exister. Par définition, le territoire est complexe et doit donc être abordé à des échelles multiples. Il n'est ni exhaustif ni homogène, ni consensuel et encore moins immobile. Ce qui détermine alors que le cadre justificatif de cette action culturelle territorialisée tant à se bloquer à un niveau supérieur, celui de la dominante des images et des représentations. Ces dernières sont, tant sur le plan identitaire que pour des raisons de régulation, liquéfiés par le consensus mou qui élimine un maximum de forces contradictoires. Ce système mi-cultivé mi-ensauvagé permet de recaler au rang d'extrême toutes oppositions, nourrissant alors la circularité de son acte justificateur. Le risque restant encore une fois, soit admis et compensé par le discours soit désengagé et minimisé, et donc fondateur du tautologisme de la pensée planificatrice. Soit le politique travail avec de petits groupes sur des objets précis (le patrimoine pouvant constituer un exemple), soit la question de l'identité est implicitement effacée par celle de l'hédonisme (« dans la consommation culturelle, c'est le divertissement qui prime ! »). Parler d'identité reflète alors souvent une volonté (politique) de regrouper les acteurs épars d'une prétendue « culture territoriale » dont nous ne pouvons pas donner de définition autre que plurielle.

Bien évidemment, cette proposition se doit d'être collectivement retravaillée. D'abord, en en redéfinissant les termes, voire l'appellation. Ensuite, en intégrant une réflexion sur la notion de risque de manière générale, relativement bien présente en géographie, particulièrement sur les effets positifs ou négatifs du risque selon le point de vue des acteurs. Plus concrètement, il s'agirait de repérer les risques éventuels d'une action culturelle, avant, pendant et après la prise de décision, afin de construire chemin faisant les grandes lignes d'une méthode « souple » d'évaluation des initiatives de développement culturel qui soit axée sur les principes de la réflexivité notamment.

Conclusion

Comme nous l'avons annoncé en introduction, cette vision théorique du développement culturel reste une figure schématique formée par plusieurs indices reliés entre eux. Tout le travail d'analyse qui reste à faire se portera donc sur l'entre-deux, pour rendre compte de la nécessité de l'expérimentation dans l'effacement progressif de l'imposition de modèles forts. Ces propositions devant faire l'objet d'une relecture collective, notre présence ici est donc justifiée par un apport minime pour un échange maximal, une ouverture de pistes dirons-nous. Nous souhaiterions alors conserver, en dépit du risque d'émiettement, une définition souple du développement culturel dans sa version collective, afin qu'elle soit facilement transposable et mobilisable. In fine, cette définition prospective du développement culturel pourrait être la suivante : « principe transversal du développement durable se rapportant à la mobilisation des ressources culturelles au niveau intra-territorial et au croisement des possibilités actives de ces ressources aux niveaux inter-territoriaux. »

Nous l'avons vu en effet, quelques indicateurs semblent annoncer un croisement entre développement culturel et développement durable. D'abord, la culture confirme son entrée théorique dans les textes traitant de développement durable, de l'autre l'inscription sociale de la durabilité se fait également au niveau culturel. Une prise en compte des éventuels « risques socioculturels » participerait alors d'un développement territorial et d'une action culturelle durable. Aussi, ce qui ressort, pour l'instant, des études que nous menons, c'est que, au regard des acteurs, intégrer la culture aux stratégies de développement territorial, c'est bien, conforter les initiatives culturelles territorialisées, c'est mieux. Cette orientation donnée à l'action culturelle dans les projets de développement pourrait contribuer finalement à un « retour à une authenticité culturelle »¹⁰ dans les territoires. En ce sens, toute action de développement devrait, pour conserver les gages de sa durabilité, au moment du projet et par le cadre de son action, s'inscrire territorialement. Cette inscription serait double : à la fois matérielle et idéale.

Cette mise en avant d'une pertinence pour le territoire tend à se confirmer au travers des réflexions portées sur le « pragmatisme du territoire »¹¹ ; la réunion positive des savoirs (populaire et académique notamment) dans la dimension authentique du projet, pour la prise en compte de la complexité territoriale, rejoignant ainsi notre objectif de synthèse des multiples dimensions du développement culturel. Cet aspect, en ce qu'il intéresse notre problématique, montre que le territoire, plus qu'une échelle géographique, tend de plus en plus à constituer une référence pour l'action. Ainsi, s'il est apparent que le développement culturel puisse être un avenir pour les territoires, il semble surtout que ce soit le territoire qui soit l'avenir du développement culturel.

Bibliographie

- **Antoine S.**, « La culture et le développement durable : la percée », *Revue Liaison Energie Francophonie*, 3eme trimestre 2005.
- **Canova N.**, « Après le développement durable...un retour à une authenticité culturelle », communication au 1^{er} Colloque de l'E.N.E.C. « L'après développement durable », Paris-Sorbonne, Septembre 2007.

¹⁰ Idée que nous avons développée dans la communication « Après le développement durable...un retour à une authenticité culturelle », communication au 1^{er} Colloque de l'ENEC « L'après développement durable », Septembre 2007.

¹¹ Cf. entre autres, J.P. Ferrier, "Pragmatique et complexité des territoires : les enjeux géographiques ", les rencontres d'Aix, Aix-en-Provence, Juin 1999 ; ou plus récemment Luca Pattaroni « approche pragmatique du territoire », Séminaire Méthéo, CERMOSEM, Mirabel (07), janvier 2008.

- **Commission Française du Développement Durable**, *Avis n° 2002-07 sur la Culture et le développement durable*, Fondation Sciences Citoyenne, <http://sciencescitoyennes.org/spip.php?article82>
- **ENSAD**, « développement culturel, enjeu artistique et projet de territoire », Actes de colloque, Dijon, 21-23 novembre 2005.
- **Ferrier J-P.**, "Pragmatique et complexité des territoires : les enjeux géographiques ", les rencontres d'Aix, Aix-en-Provence, Juin 1999
- **Landel P.A., Pecqueur B.**, *La culture comme ressource territoriale spécifique*, communication présentée au colloque de l'Association de Science Régionale de langue Française, Bruxelles, 1-3 septembre 2004, 16 p.
- **Pattaroni L.**, « Approche pragmatique du territoire », Séminaire Méthéo, CERMOSEM, Mirabel (07), janvier 2008, http://cermodoc.free.fr/audio_methéo11012008.zip
- **Retillé D.**, "Territoire, identité, culture", in *Culture et territoires : de nouveaux acteurs de la décentralisation?*, Actes des entretiens du CESR – Cluny, 14 mars 2003.
- **Throsby D.**, *La place de la culture dans le développement durable : réflexion sur la future mise en œuvre de l'article 13*, UNESCO, Janvier 2008.